

BIBLIOTECA  
FAC. DE MED. U. N. J.

RD 27  
1337  
1880



BIBLIOTECA

FACULTAD DE MEDICINA  
BIBLIOTECA

# MANUEL

DE

# PETITE CHIRURGIE

## PREMIÈRE PARTIE

### DES PANSEMENTS

#### CHAPITRE PREMIER

##### CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

On entend par *pansement* toute application de topiques ou de moyens mécaniques sur une partie malade ayant pour but d'en amener la guérison. A moins qu'elle n'ait été faite pour une lésion dont la guérison est rapide, cette application doit se répéter d'une manière périodique, régulière ou irrégulière.

Les pansements sont une des parties les plus importantes de la chirurgie; faits avec soin, ils diminuent les douleurs et hâtent la guérison. Le plus habile opérateur ne pourra devenir un bon chirurgien, s'il ne sait parfaitement faire un pansement; en effet, la plupart des affections chirurgicales exigent un pansement méthodique, et l'opération pratiquée avec la plus grande dextérité peut être suivie des résultats les plus fâcheux, si les pansements qu'elle nécessite ont été négligés.

Les pansements doivent remplir un assez grand nombre d'indications; les unes leur sont communes, les autres sont particulières à quelques-uns d'entre eux.

De toutes les indications, la plus générale est de mettre la plaie à l'abri du contact de l'air. Personne n'ignore l'action irritante que ce fluide exerce sur les plaies; exposées à l'air, les plaies deviennent extrêmement douloureuses quand elles



sont un peu étendues, elles se dessèchent, rougissent et saignent souvent au moindre mouvement que fait le malade.

Il ne faut pas croire cependant que la dessiccation des plaies soit toujours une condition fâcheuse, et nous verrons plus loin, en traitant des pansements des plaies, que Bouisson a obtenu un bon résultat d'un mode de traitement qu'il a décrit sous le nom de *ventilation*.

D'autre part, dans ces dernières années, on a préconisé l'exposition des plaies à l'air libre, le *pansement dit à découvert*, conseillé, il y a déjà longtemps (1809) par V. von Kern, Jüngken et Ph. von Walther<sup>1</sup>.

Les pansements ont encore pour but de mettre les plaies à l'abri du contact des corps qui pourraient les froisser, les déchirer. La pression méthodique exercée sur certains points permet de chasser le pus hors des anfractuosités où il séjourne. Les pièces d'appareil servent moins à absorber le pus qu'à en prévenir l'altération, l'irritation que son contact pourrait exercer sur les parties saines environnantes, enfin les souillures que la matière purulente abondamment sécrétée ne manquerait pas d'imprimer au lit ou aux vêtements des malades.

Ajoutons que les pansements servent encore à mettre en contact avec les parties malades des topiques destinés, soit à accélérer la guérison, soit à transporter dans l'économie, par voie d'absorption, des médicaments destinés à guérir les maladies.

Pour faire les pansements, le chirurgien doit toujours avoir à sa disposition un certain nombre d'objets : ce sont les *instruments*, les *pièces d'appareil* et les *topiques*.

## CHAPITRE II

### DES INSTRUMENTS

Les instruments dont on a le plus souvent besoin sont renfermés dans un portefeuille appelé *trousse*. La trousse doit contenir : 1° deux paires de ciseaux à pointes mousses, une droite, l'autre courbée sur le plat ; 2° une pince à anneaux ; 3° une spatule ; 4° un stylet aiguillé ; 5° un stylet cannelé ;

1. E. Schwartz, *Du pansement à découvert*, in *Revue mensuelle de médecine et de chirurgie*, t. I, p. 272, 1877.

6° un porte-mèche ; 7° une pince à disséquer ; 8° une sonde cannelée ; 9° une sonde d'homme et de femme ; 10° trois bistouris, un droit, un convexe, un boutonné ; 11° un ténaculum ; 12° un porte-pierre garni de nitrate d'argent fondu ; 13° un rasoir ; 14° des lancettes pour pratiquer la saignée ou pour vacciner.

Nous recommandons encore aux chirurgiens d'avoir toujours dans les poches de leur trousse du fil, quelques aiguilles, des épingles, du fil ciré, du taffetas d'Angleterre, des aiguilles à suture.

1° CISEAUX. — Les *ciseaux* sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'en donner une description. On se sert de ciseaux de formes diverses ; les seuls employés dans les pansements sont les ciseaux droits (fig. 1) et les ciseaux courbes sur le plat ; tous deux doivent être mousses à leur extrémité.

J. Charrière a modifié très-heureusement le mode d'articulation des ciseaux ; il a remplacé la vis par un tenon rivé sur une des branches ; l'autre branche présente une perforation elliptique dans la dépression de laquelle se place la tête du tenon. Cette perforation est dirigée de telle sorte qu'elle ne peut recevoir le tenon ou l'abandonner que dans le plus grand écartement possible des ciseaux. Cet écartement n'étant jamais utile, ni même possible dans les diverses opérations que l'on doit pratiquer avec les ciseaux, il en résulte que les deux branches sont aussi solidement fixées que par l'ancien système.

Cette modification présente plusieurs avantages : 1° Les branches sont toujours parfaitement unies, ce qui n'existait pas jadis, car au bout d'un certain temps la vis se desserrait et les ciseaux ne pouvaient plus fonctionner. 2° La possibilité de désarticuler les branches permet de les nettoyer dans leur articulation et de prévenir ainsi la formation de la rouille, qui altère les lames et le jeu de l'articulation. 3° Grâce à la suppression des entablures, on peut superposer les lames des ciseaux droits, qui de cette manière tiennent beaucoup moins de place dans la trousse.

La même modification a été apportée au mode d'articulation des pinces à anneaux dont nous avons représenté, dans la figure 2, les deux branches superposées.

La figure 1 bis représente une lame de ciseaux isolée.

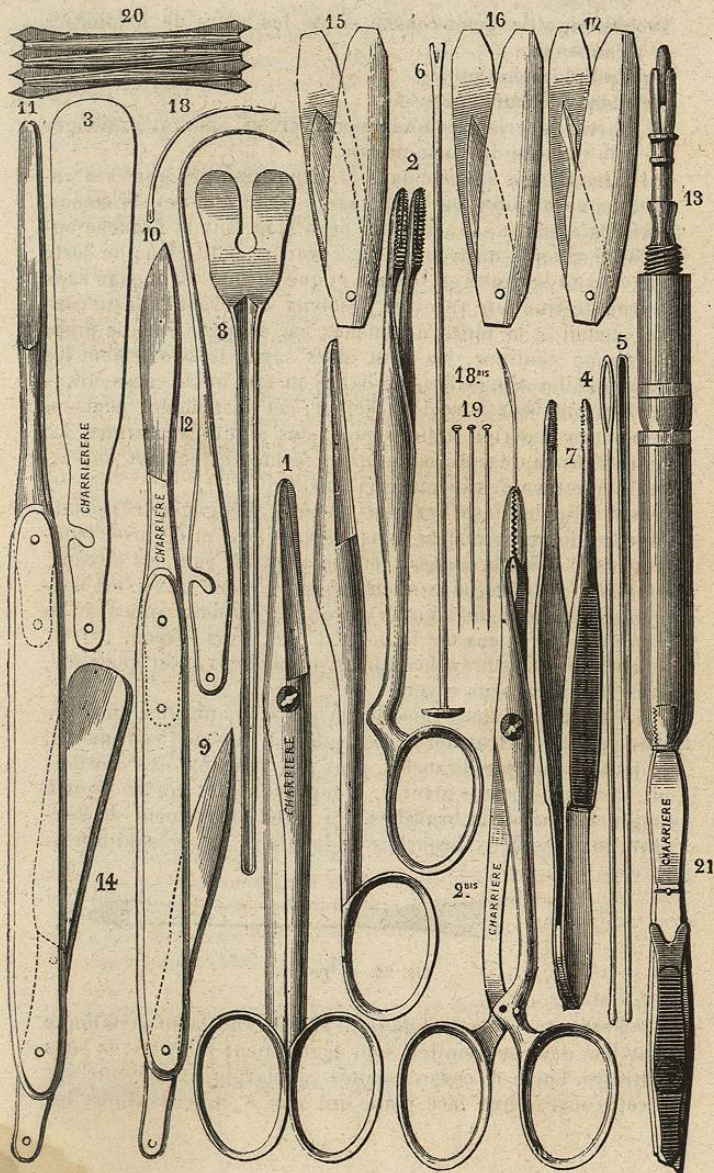
2° PINCES A ANNEAUX (fig. 2). — Les *pinces à anneaux* sont



formées par deux branches croisées comme des ciseaux; ces deux branches sont semblables : planes sur les deux faces qui doivent être en contact l'une avec l'autre, elles sont arrondies sur leurs trois autres faces; une des extrémités présente de petites dentelures qui doivent s'engrener lorsque les pinces sont fermées; à l'autre extrémité se trouve un anneau pour chaque branche de la pince : ces anneaux doivent recevoir le pouce et le médus; le doigt indicateur, étendu sur les branches, sert à les diriger. Ces pinces sont destinées à enlever les pièces de pansement salies par le pus ou le sang, à porter sur les plaies des boulettes de charpie afin de les nettoyer, à faire pénétrer des topiques dans les trajets fistuleux; enfin, à extraire les corps étrangers introduits dans les tissus.

*Explication de la planche représentant les figures des instruments qui entrent dans la composition d'une trousse complète d'élève.*

1. Une paire de ciseaux droits montés, prêts à servir.
- 1 bis. Une branche isolée de ciseaux droits.
2. Pince à anneaux à branches superposées.
- 2 bis. Pince à anneaux : le point d'arrêt est engagé dans le trou des anneaux; la pince porte une aiguille à suture demi-courbe (18 bis).
3. Spatule plate pouvant se fixer sur un manche de bistouri.
4. Stylet aiguillé.
5. Stylet cannelé.
6. Porte-mèche.
7. Pince à disséquer.
8. Sonde cannelée.
9. Bistouri droit.
10. Bistouri convexe.
11. Bistouri boutonné ou mousse.
12. Lame de ténaculum pouvant servir sans manche ou se montant sur un manche de bistouri.
13. Porte-nitraté monté sur l'extrémité d'une pince à verrou (21).
14. Rasoir.
15. Lancette à grain d'orge.
16. Lancette à grain d'avoine.
17. Lancette à vacciner.
18. Aiguille courbe à suture.





- 18 bis. Aiguille demi-courbe entre les mors de la pince à anneaux.  
 19. Épingles pour suture.  
 20. Pelote de buffle porte-fil.  
 21. Partie supérieure d'une pince à verrou, servant à allonger le manche du porte-nitrate.

J. Charrière a apporté dans la disposition des pinces à anneaux une modification importante : sur une des branches, près des anneaux, il a rivé un petit clou, sur la branche opposée il a percé un trou pour recevoir ce petit clou ; de sorte que, quand la pince est fermée et que le clou est engagé dans le trou destiné à le recevoir, les deux mors sont dans un contact parfait et la pince à anneaux est changée en une pince à pression continue. On peut alors saisir très-fortement les vaisseaux, les séquestres, les balles ou tout autre corps étranger dont on veut faire l'extraction ; cet instrument peut encore servir à porter profondément des aiguilles à suture. La figure 2 bis représente cette pince fermée et portant une aiguille à suture demi-courbe (18 bis).

Pour fixer les deux branches, il suffit d'engager très-peu le pouce et le doigt médius dans les anneaux, et de luxer légèrement les deux branches, comme on le fait pour les ciseaux, lorsqu'on veut les faire mieux couper quand la vis est desserrée ; par cette manœuvre on croise les deux anneaux, on les écarte et l'on engage le point d'arrêt dans le trou.

Pour rendre les branches libres, la manœuvre est analogue, mais se fait en sens inverse.

M. Mathieu a aussi modifié la pince à anneaux, toujours pour pouvoir la transformer en pince à pression continue. Il a ajouté à chaque branche, près des anneaux, des crochets qui, disposés en sens inverse, s'engrènent dès qu'on vient à rapprocher les deux branches. Un léger mouvement de latéralité luxe les deux branches de la pince et les rend libres.



FIG. 22. — Spatule.

3° SPATULE. — La spatule (fig. 22) est une lame métallique dont les deux extrémités sont légèrement relevées en sens contraire. L'une de ces extrémités est élargie, et présente sur le côté convexe une face plane qui sert à étaler certains to-

piques ; l'autre face, concave, offre au milieu une arête, de chaque côté de laquelle sont deux faces planes : les deux bords, légèrement tranchants, servent à enlever les pus ou les topiques desséchés autour des plaies ; la pointe est un peu mousse. L'autre extrémité est plus étroite, plus épaisse, présente des dentelures sur la concavité, et sert, comme levier, à soulever des parties osseuses, enfoncées, etc.

Charrière a fabriqué des spatules tout à fait plates et arrondies à leur extrémité supérieure (fig. 3). L'extrémité qui sert de levier dans l'instrument que nous venons de décrire n'est plus indispensable au chirurgien, puisque chacune des branches démontées de la pince à pansement peut servir de levier. Cette spatule, montée sur un manche de bistouri, sert encore d'abaisse-langue.

4° STYLET. — Le stylet est une petite tige de métal, longue de 15 à 18 centimètres, arrondie, assez flexible pour prendre facilement la forme des trajets que l'on veut explorer ; le stylet d'argent, plus flexible que le style d'acier, est préférable. Il est terminé à l'une de ses extrémités par une petite tête arrondie : c'est le stylet boutoné (fig. 4). L'autre extrémité présente, ou bien un large chas, dans lequel on peut introduire la mèche de linge que l'on veut porter à travers les plaies, c'est le stylet aiguillé (fig. 4) ; ou bien sur la moitié de la longueur on trouve une rainure, avec ou sans cul-de-sac, dans laquelle on peut glisser un bistouri : c'est le stylet cannelé (fig. 5), le stylet à panaris.

Il arrive quelquefois que le stylet n'est pas assez long, mais on peut le remplacer par un instrument composé de deux parties qui se vissent bout à bout ; sa longueur est alors de 30 centimètres environ : c'est la sonde de poitrine.

5° PORTE-MÈCHE. — Le porte-mèche (fig. 6) est une tige de même grosseur que le stylet. Elle offre à l'une de ses extrémités une bifurcation sur laquelle on place la partie moyenne de la mèche, dont on rabat les deux bouts de chaque côté ; à l'autre extrémité existe une petite plaque arrondie dont l'axe est perpendiculaire à la tige.

6° PINCES À DISSÉQUER, RASOIR. — Je crois inutile de décrire les rasoirs et les pinces à disséquer ou pinces à ressort. Ces deux espèces d'instruments sont d'un fréquent usage dans les pansements. Les pinces à disséquer (fig. 7) servent à saisir les



objets très-petits ou trop délicats pour qu'on puisse employer les pinces à pansement. L'usage du rasoir (fig. 14) est d'enlever les poils aux environs des plaies et sur tous les points où l'on veut pratiquer une opération. Cet instrument sert quelquefois à faire des scarifications (voy. *Ventouses scarifiées*.)

7° SONDE CANNELÉE. — La *sonde cannelée* (fig. 11) est une tige métallique, longue de 15 à 18 centimètres, ayant l'une de ses extrémités terminée par une plaque assez large, fendue sur sa longueur; la tige est arrondie d'un côté; de l'autre elle présente une rainure comme le stylet cannelé, terminée ou non en cul-de-sac. La sonde cannelée sert d'instrument explorateur, mais le plus souvent de conducteur au bistouri et aux ciseaux.

8° PORTE-PIERRE. — Le *porte-pierre* (fig. 12) est un instrument destiné à faciliter l'application de l'azotate d'argent et à le préserver de l'humidité; il se compose : 1° d'un petit porte-crayon d'argent ou mieux de platine fixé sur un manche ordinairement d'ébène, garni d'un pas de vis; 2° d'un étui se vissant sur le manche, et dans lequel entre le porte-crayon avec son nitrate. Dans l'épaisseur du manche se trouve un autre petit étui également à vis et pouvant contenir un crayon de rechange.

Charrière a disposé l'extrémité de l'étui du porte-pierre de manière à lui permettre de se visser sur l'extrémité de la pince à verrou : on obtient ainsi une longueur suffisante pour cauteriser dans les cavités les plus profondes, sans avoir un instrument trop long pour prendre place dans une troussé (fig. 13 et 21).

Nous décrirons les lancettes avec la *saignée* et la *vaccination*, les sondes avec le *cathétérisme*, les bistouris avec les *incisions*.

Les divers instruments dont nous venons de parler sont ordinairement d'acier ou de fer. Cependant, pour les stylets, les porte-mèches, les sondes cannelées, on emploie aussi l'argent et le platine. MM. Robert et Collin, de Paris, et M. Leiser, de Vienne (Autriche), ont eu simultanément l'idée de fabriquer des instruments avec le bronze d'aluminium. D'après Morel-Lavallée<sup>1</sup>, cet alliage remplacerait parfaitement l'argent, et même le fer, dans la construction d'un certain nombre d'in-

1. *Société de chirurgie*, 22 juillet 1863.

struments : les stylets, les sondes cannelées, les sondes de Belloe, les sondes uréthrales, etc. Les tubes fabriqués avec le bronze d'aluminium seraient préférables aux tubes d'argent pour faire des injections sulfureuses; ils pourraient même servir pour les injections iodées, d'après Giraldès.

## CHAPITRE III

### DES LINGES

Les linges qui servent aux pansements doivent être de toile, de chanvre ou de lin, et même de coton, demi-usés et blancs de lessive; nous parlerons aussi de quelques autres substances, brutes ou tissées, utilisées pour les pansements.

Les linges sont employés à l'état de charpie, de compresses, de bandes et de larges pièces, telles que : alèzes, draps fanons, bandages de corps, mouchoirs, etc.; ces derniers seront décrits avec les bandages pleins.

#### § 1. — Charpie.

La *charpie* est une substance spongieuse et souple préparée avec le linge demi-usé, tantôt à l'état de filaments : c'est la *charpie brute*; d'autres fois à l'état de duvet pulvérulent : c'est la *charpie râpée*.

1° CHARPIE BRUTE. — La charpie brute est formée de filaments retirés du linge qu'on a effilé. Lorsqu'elle est belle et fraîche, elle est souple, douce au toucher, élastique; chaque brin présente des ondulations très-variables dues à la pression que les fils de la toile tissée exercent les uns sur les autres; elle est hérissée dans tous les sens d'un duvet cotonneux. La bonne charpie est exempte de nœuds, longue de 6 à 10 centimètres; trop courte, elle devient dure au toucher, noueuse. Elle doit encore être récente, car en vieillissant elle s'affaisse, devient plus compacte, jaunit et prend une mauvaise odeur.

Les propriétés de la charpie sont d'exciter légèrement les plaies sans les irriter, de les échauffer, de les maintenir à une température constante, de les garantir du contact des agents extérieurs. Une autre propriété de la charpie serait d'absorber les liquides, par conséquent le pus sécrété à la